

PAROLES DE NOS PARTENAIRES

AIST 43

L'AIST43 a pris le parti de s'investir fortement dans l'élaboration du PRST3 Auvergne-Rhône-Alpes (ARA). Ceci a été l'occasion de rencontrer les acteurs de la santé au travail pour mieux comprendre leur positionnement sur des thèmes précis et entreprendre avec eux une réflexion sur la prévention en entreprise.

Les échanges sur nos pratiques, nos représentations et nos difficultés ont été la base de notre travail pour élaborer ce PRST. C'est pourquoi, notre futur projet de service s'inspire largement des réflexions menées au cours de sa conception.

Nos actions sont donc structurées autour des axes du PRST3 ARA, que nous adaptons aux réalités et aux contraintes de notre secteur d'intervention. Ainsi, nous avons mis en place un partenariat interinstitutionnel (DIRECCTE 43, CARSAT Auvergne, ARACT ARA) pour le traitement et la prise en charge des risques psychosociaux à l'échelle de notre département.

Notre politique de prévention s'organise résolument autour de la mise en place d'actions en prévention primaire dans les entreprises mais aussi le développement la culture de prévention auprès des chefs d'entreprises.

CPME

La CPME AURA a tenu, dès les premières déclinaisons régionales des Plans Santé Travail, à s'impliquer fortement aux côtés des partenaires sociaux pour :

- favoriser la culture de prévention des risques professionnels
- démontrer que les besoins en santé et sécurité au travail des salariés-y compris du chef d'entreprise- et les besoins d'adaptabilité et de performance des entreprises sont conciliables
- veiller à une simplification et une meilleure lisibilité des rôles des différents opérateurs en Santé au Travail

En ce sens, la CPME AURA contribuera à la mise en oeuvre concertée et au suivi des actions retenues dans le PRST3 incluant les nouveaux enjeux sociétaux, notamment l'allongement de la durée de vie au travail, la montée des conduites addictives, le maintien en emploi et l'amélioration de la QVT.



AGENDA

22 mai

Formation de référents Seirich en entreprises par la CARSAT Auvergne

29-31 mai 2018

Salon Préventica : liste des conférences sur le site www.preventica.com

11-18 juin 2018

Semaine pour la qualité de vie au travail

7 novembre 2018

Forum Elence

En savoir plus



Site de la Direccte :
www.auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Travail-et-relations-sociales
Site du Ministère du travail :
www.travail-emploi.gouv.fr/

n°2
Mai
18



2016
2020

BULLETIN

Plan régional santé au travail

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ÉDITO



Service communication de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - mai 2018 / crédits photo istock

Après la validation des fiches actions du PRST par les acteurs de la prévention et sa diffusion officielle le 21 novembre 2017, les groupes de travail se sont immédiatement attelés à la mise en œuvre des actions projetées.

Déjà les réalisations concrètes émergent : réunion de sensibilisation des donneurs d'ordre sur le risque amiante, rencontre des entreprises de désamiantage, plaquettes en cours de finalisation sur les perturbateurs endocriniens ou les interlocuteurs en matière de prévention, formation de référents Seirich en entreprise, accompagnement des entreprises du secteur agricole sur la prévention du risque chimique, etc.

L'état d'esprit qui a dominé lors de la phase d'élaboration perdure : partenariat, collaboration, implication forte de tous les acteurs de la prévention.

C'est en effet en agissant de concert que nous parviendrons à délivrer des messages clairs à destination des entreprises et des salariés et, par suite, à faire progresser la culture de prévention.

Jean-François BENEVEISE
DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes



Préventica

SANTÉ/SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LYON
EUREXPO
29>31 MAI
2018

Rendez-vous à Préventica Lyon, le salon-congrès de la santé au travail du 29 au 31 mai 2018

Dix ans après la première édition, Préventica revient à Lyon en 2018 pour la sixième fois.

Ce salon / congrès s'adresse aux acteurs de la santé et de la sécurité au travail dans toutes ses composantes. Il est une occasion unique et privilégiée pour découvrir, faire connaître et partager des outils, méthodes, démarches, techniques et produits concourant à améliorer la santé au travail et les conditions de travail. Préventica regroupe près de 400 exposants et 150 conférences thématiques, entièrement dédiées à la prise en compte des risques professionnels.

Tous les acteurs du plan régional de santé au travail participent à cet événement au travers de stands et de conférences dont une vingtaine porteront sur des thèmes du PRST3 : culture de prévention, TMS, amiante, risques chimiques, chutes dans le BTP, RPS, risque routier, qualité de vie au travail et performance, maintien en emploi, dialogue social...

La conférence d'ouverture du salon s'intéressera à un sujet prospectif : les mutations numériques du travail, quels enjeux en santé -sécurité ? Préventica sera aussi l'occasion de se réunir entre partenaires du PRST3 pour renforcer nos actions communes, comme par exemple lors de la réunion de réseau des Services de Santé au Travail, organisée par les Carsat Auvergne et Rhône-Alpes en partenariat avec la Direccte et Présanse.

N'oubliez pas de vous inscrire au salon et conférences sur le site www.preventica.com

Rendez-vous à Eurexpo Lyon, très bon salon à tous.

François - Xavier THOMAS
CARSAT Rhône-Alpes

Points d'étape du PRST 3

Culture de prévention

Depuis le 10 novembre 2016, le groupe Favoriser la culture de prévention s'est réuni à 14 reprises en formation plénière ou en sous-groupe. Son premier travail a été de définir le contenu d'un message de prévention commun à l'ensemble des entreprises sur la base de 10 grands principes, et d'identifier les opportunités et relais mobilisables pour délivrer ce message aux différentes étapes de la vie d'une entreprise.

Puis, 7 chantiers ont été identifiés pour préciser et mettre en œuvre les actions en direction de ces relais : Qui fait quoi – Experts comptables - diagnostic et orientation...

Le travail engagé sur ces chantiers a d'ores et déjà débouché sur l'actualisation d'une plaquette « vos interlocuteurs en prévention en santé au travail – Qui fait quoi en Auvergne Rhône-Alpes ? » qui sera diffusée à Préventica. Une conférence relative à la culture de prévention mettra en avant la cohésion et la complémentarité des acteurs intervenant auprès des TPE/PME de moins de 50 salariés sur ce sujet.

Chutes de hauteur

La mise en œuvre des actions sur la prévention des risques de chutes de hauteur et TMS a commencé le 2 octobre dernier avec la première réunion du groupe de travail sur la sensibilisation des acteurs de la construction à la prévention des risques (hors secteur agricole).

Des groupes restreints ont très vite commencé à travailler pour mettre en œuvre les différents projets en lien avec la tenue de Préventica : conférence pour les maîtres d'ouvrages sur l'importance de l'organisation des chantiers dans la prévention des risques, création d'une plaquette à disposition des TPE-PME du bâtiment pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages individuels à la prévention du risque de chute de hauteur.

Une première réunion avec des représentants des architectes et écoles de ce secteur s'est également tenue pour initier des actions d'information et de formation pour la prise en compte de la prévention des risques lors de toutes les étapes de la vie d'un bâtiment.



contact :
nathalie.blanc@direccte.gouv.fr

Addictions

Le groupe de travail prévention des conduites addictives en milieu professionnel a rejoint un groupe de travail animé par la MILDECA au niveau régional, pour la production d'une plaquette et d'une affiche à l'intention des TPE PME, mise à disposition de l'ensemble des services de santé au travail de la région.

Il s'est donné pour objectifs :

- De se questionner sur les représentations, les connaissances et les actions de préventions des SST sur les pratiques addictives en milieu professionnel par la diffusion d'un questionnaire en ligne dans les services de santé au travail au premier semestre 2018.

En fonction des résultats analysés les besoins des SST : outils de sensibilisation, formation...

- De créer un réseau de référents sur ce thème au sein des SST de la région (annuaire)
- Diffusion aux SSTIE en direction des TPE/PME de la plaquette réalisée dans le cadre du groupe « préfecture » MILDECA. Des exemplaires papiers sont mis à disposition et envoyés par la fondation BTP et l'ANPAA. Un recensement des demandes a été réalisé par la DIRECCTE : tous les services n'ont pas demandé des plaquettes. (10/34).
- Réalisation d'un annuaire ressource pour les SST, dans l'idée de création et d'animation d'un réseau (site info-drogue suffisant pour le répertoire d'acteurs externes) – Pilotage AIST63
- Réalisation d'un outil de sensibilisation, si nécessaire et en fonction de l'existant (bilan objectif 1 et interrogation du réseau) – Pilotage SISTBTP 69

Par ailleurs nous animerons une conférence le mardi 29 mai dans le cadre de Préventica 2018 « **De l'individuel au collectif, comment aborder le sujet des addictions en milieu de travail ?** »

Si vous êtes intéressés par les travaux du groupe, vous pouvez contacter laurence.duchange@direccte.gouv.fr

Seirich

L'outil informatique Seirich, développé par l'INRS et des partenaires, permet de gérer la prévention du risque chimique jusqu'à la relation avec la médecine du travail. La Carsat Auvergne dispense des formations à l'utilisation de cet outil. Un premier accompagnement des référents d'entreprises dans l'utilisation de Seirich au niveau 1 a eu lieu le 24 avril 2018. Un second, spécifique aux niveaux 2 et 3 destiné aux préventeurs des différents partenaires dont les SSTI Auvergne, s'est déroulé les 25 et 26 avril 2018.

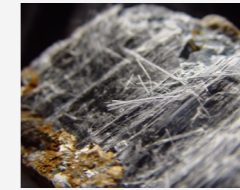
Des échanges avec la MSA Auvergne ont permis une coordination sur l'aspect pédagogique de ces formations.

Une conférence sur le risque chimique aura lieu le 29 mai 2018 au salon Préventica à Lyon où sera présenté l'outil Seirich et ses fonctionnalités.

Amiante

Une journée à destination des donneurs d'ordre sur le thème de l'Amiante a eu lieu en octobre 2017 à Grenoble à l'initiative de la CARSAT Isère. La DIRECCTE et l'OPPBT y étaient notamment associés et sont intervenus lors de cette journée. Plus de 300 participants ont participé à cette rencontre.

En outre, deux réunions d'échange avec les désamianteurs situés ou récurrents en Auvergne-Rhône-Alpes ont eu lieu en janvier 2018, à Lyon et Clermont-Ferrand. Ces réunions co-construites par la DIRECCTE, les CARSAT Rhône-Alpes et Auvergne et l'OPPBT ont permis de réunir 107 personnes issues de 66 entreprises (56% des entreprises certifiées en ARA). Le retour des participants indique un taux de satisfaction élevé (85%) et leur souhait unanime du renouvellement d'une réunion annuelle entre institutionnels et désamianteurs. Les supports sont téléchargeables sur le site Internet de la DIRECCTE.



Perturbateurs Endocriniens (PE)

Les besoins des préventeurs ont été évalués via un questionnaire.

Dans le cadre de la veille documentaire réalisée (recueil bibliographique actualisé), l'exploitation du rapport final de la Commission européenne M0355008/1786Q/10/11/00 (liste prioritaire de substances potentiellement perturbatrices endocriniennes) a permis de construire une liste au format Excel, dans laquelle les différentes classifications CMR existantes (européenne et hors Europe) ont été ajoutées. Cette liste est un outil indispensable pour repérer les substances PE présentes dans les entreprises.

Les deux plaquettes « généralistes » (une pour les employeurs/salariés et l'autre pour les préventeurs) sont finalisées. Les autres plaquettes (PE dans la plasturgie et dans les produits phytopharmaceutiques) sont en cours de rédaction.



TMS

Le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises depuis l'élaboration des « fiches actions » en mars 2017. Il compte 9 participants, représentants des services de santé au travail, de la Direccte, des Carsat et de l'Aract.

Le groupe travaille sur la construction d'ateliers à destination des préventeurs. Ces derniers seraient organisés autour: d'un apport sur les arguments économiques permettant de convaincre les entreprises de l'intérêt de la prévention des TMS, suivi d'échanges sur les attentes des entreprises et réponses apportées par les préventeurs...

En parallèle de ces ateliers, le groupe souhaite élaborer un livret des acteurs régionaux susceptibles d'accompagner les entreprises dans leurs actions de prévention des TMS, et formaliser un recueil d'arguments économiques.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Sandra Dulieu au 04 72 65 58 86, sandra.dulieu@direccte.gouv.fr

FASTRACS

Le projet FASTRACS, 'Faciliter et Soutenir le retour au TRavail Après un Cancer du Sein', vient de terminer ses 2 premières étapes suivant le calendrier prévu :

- une phase d'organisation avec la constitution d'un comité stratégique (composé d'entreprises, d'associations de malades, de professionnels de santé et d'institutions) et l'obtention de financements pour la réalisation de l'étude jusqu'à son terme (financeurs : CLARA, InCA, ARC, Métropole de Lyon, DIRECCTE, CRPCN).



- une phase opérationnelle d'évaluation des besoins (par entretiens avec des patientes, des professionnels de santé, des institutions, 1 séminaire participatif avec des entreprises).

Pour 2018, la rédaction d'une charte et l'élaboration détaillée du modèle logique d'intervention sont en cours avant le déploiement de l'étude randomisée programmée en 2018-2020.

Pour suivre les évolutions du projet : www.fastracs.fr ; @FASTRACS_projet